La Commission européenne invite le public et les autorités compétentes à donner leur avis, via Internet, sur les mesures à prendre pour améliorer l'environnement urbain. Une stratégie devrait être proposée par la Commission en décembre 2005.



La Commission européenne invite le public et les autorités compétentes à donner leur avis, via Internet, sur les mesures à prendre pour améliorer l'environnement urbain. Une stratégie devrait être proposée par la Commission en décembre 2005.

Dans nombre de villes européennes, la mauvaise qualité de l'air, le bruit, la circulation automobile, le manque d'intérêt pour l'environnement bâti, la mauvaise gestion de l'environnement et le manque de planification stratégique sont à l'origine d'une dégradation de la qualité de vie, de problèmes de santé, voire de décès prématurés. Les villes exercent également un impact considérable sur l'environnement, dans la mesure où elles génèrent un volume important de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de déchets, et où elles consomment une grande quantité de ressources.

Nombre des problèmes auxquels sont confrontées les villes européennes, comme la qualité médiocre de l'air, le bruit et le mitage du tissu urbain, leur sont communs, et les possibilités ne manquent pas pour, au niveau européen, développer des solutions appropriées, les diffuser et en faciliter la mise en œuvre, moyennant l’adaptation de ces solutions aux conditions locales. Pour améliorer la qualité de l’environnement urbain, la Commission européenne mise donc sur une meilleure coordination entre les différents instruments juridiques mis en place dans le cadre de la législation européenne. Elle entend aussi déterminer comment soutenir les efforts entrepris par les villes au niveau local pour améliorer leur environnement. Dans ce cadre, il est capital de solliciter le point de vue tant du public que des experts.

Cette consultation par Internet donne l'occasion aux urbains d’Europe d'exprimer leur avis sur la qualité de l'environnement urbain dans lequel ils vivent et travaillent. Lancée fin juillet, la consultation prendra fin le 21 septembre 2005. Les intéressés sont interrogés sur l'importance qu'ils accordent à la qualité de leur milieu de vie et sur les mesures qu'ils sont disposés à prendre pour améliorer la qualité et les performances de leur ville. Des questions plus techniques, destinées aux autorités et aux experts nationaux et locaux concernent, par exemple, l'intérêt qu'il y a à profiter de l'expérience acquise par d'autres villes et le meilleur moyen d'y parvenir. L

es résultats de cette consultation contribueront à l'achèvement de la stratégie de l’Union Européenne pour l'environnement urbain, l’une des six stratégies qui seront adoptées cette année par la Commission, conformément au 6ème programme d'action communautaire pour l'environnement (les autres concernent les déchets, la pollution atmosphérique, les ressources naturelles, le milieu marin, les pesticides et les sols). Approche moderne de l'élaboration des politiques, ces stratégies reposent sur une vision d'ensemble et définissent une série de mesures à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif visé. La stratégie thématique pour l'environnement urbain adopte une approche géographique et intègre différentes politiques au niveau local. Les stratégies sont élaborées sur la base de connaissances approfondies et de vastes consultations.

Source : site de la Commission européenne - communiqué du 28 juillet 2005